

lettre se perdait on pourrait tirer cette traite sans qu'elle allât à sa destination. Je l'ai adressée à mon frère Simon Provencher qui réside à Saint-Timothée; s'il y avait quelque chose à craindre on pourrait avoir recours à lui pour savoir s'il l'a reçue ou la donner au porteur ou demandeur.

M. Harper n'est pas encore de retour de la Baie, je ne l'attends que vers le vingt; ainsi je ne puis donner à votre Grandeur des nouvelles de la réussite de ce voyage.

Je n'ai point reçu de lettre de M. Dionne. Votre Grandeur me dit qu'il se porte bien. Je m'en réjouis. Si vous avez la bonté de lui faire mes compliments dans l'occasion, je vous aurai beaucoup d'obligation.

Aurez-vous objection à ce que je donne la tonsure à un jeune homme né d'une mère métive. Il pourra peut-être être admis à la fin de l'année 1829 ou dans la suivante. S'il y a quelque formalité à prendre ou quelque dispense, outre celle que je puis accorder d'après mes pouvoirs, il serait temps d'y penser à cause de la difficulté de communication. Je n'aimerais pas que cette nouvelle fut répandue parce que ce jeune homme pourrait changer et ce serait parole en l'air. Si je parle d'avance c'est pour être prêt à temps.

Je prie Dieu de conserver vos jours précieux pour sa gloire. J'attendrai avec empressement de vos nouvelles par les premières occasions du printemps prochain. Veuillez bien vous souvenir devant Dieu de moi, de mes collaborateurs et de mes ouailles enfin qui sont aussi les vôtres.

J'ai l'honneur d'être avec respect et vénération
de votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

* * *

A suivre